

MAIRIE de GIVRY

COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

du 3 AVRIL 2008 à 20H30

L'an DEUX MILLE HUIT et le TROIS du mois de AVRIL, le Conseil Municipal de la Commune de GIVRY s'est réuni dans le lieu ordinaire de ses séances à la MAIRIE, salle du Conseil Municipal sous la présidence de Monsieur Daniel VILLERET, Maire.

Etaient présents :

M. VILLERET, Maire,
Mme CLERGET, M. BOBILLOT, Mme LE DAIN, M. MARCANT, Mme LE CARRER, M. DUFOURD, Mme COMEAU, M. BARONNET, Adjoint au Maire,
Mme JOBERT, M. KIRCHE, Mme THENOT, M. DANI, M. BOIVIN, Mme BARONNET, Mme SEBILLE, Mme AMENDOLA,
Mme GUICHARD-HADDAD, M. VIGNAT, M. THEUREAU, M. CHERPION, Mme BOILLOT, Mme CHARVET, M. BENAÏOUN,
Mme BESSON, M. COURTALON, Conseillers Municipaux.

Pouvoir : M. BURAT à M. VILLERET

Absent : Néant

Mme THENOT est désignée en qualité de Secrétaire de Séance.

DECISIONS

1° FINANCES – DEBAT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES

M. VILLERET informe le Conseil Municipal qu'en application du Code Général des Collectivités Territoriales, un Débat d'Orientations Budgétaires sur les orientations générales prévues pour le budget de l'année à venir doit avoir lieu dans un délai de deux mois avant l'examen définitif du budget.

Un dossier comprenant des éléments chiffrés et des graphiques relatifs aux budgets 2007 en fonctionnement et en investissement, a été fourni aux conseillers.

M. Le Maire doit exposer les masses de l'exécution des budgets 2008 et les grandes lignes qui seront suivies dans l'établissement des budgets primitifs.

S'en est suivi un débat sur les orientations budgétaires pour l'année 2008.

M. VILLERET considère qu'il s'agit d'une étape importante dans le cycle budgétaire d'une commune et cède la parole à Mme LE DAIN afin qu'elle présente les grandes lignes budgétaires qui permettront d'ouvrir le débat.

Mme LE DAIN prend la parole et précise aux conseillers que compte tenu du délai de préparation relativement court, les éléments fournis aux conseillers à l'appui de ce débat sont les mêmes que les années précédentes.

« SITUATION ECONOMIQUE NATIONALE :

Nous entrons dans une période d'inflation qui a atteint 2.8% en 2007. Cette hausse des prix traduit une flambée des matières premières et des coûts de l'énergie, ces augmentations sont partiellement compensées par un euro fort.

D'autre part le taux de croissance attendu a été revu à la baisse et ne devrait pas dépasser, d'après le gouvernement, une fourchette de 1,7%-2% pour l'année contre 2%-2,5% dans ses précédentes estimations.

Il devrait s'ensuivre une politique budgétaire française assez rigoureuse. En effet la défaillance de la croissance va mécaniquement peser sur les rentrées de cotisations sociales et les recettes fiscales. En particulier, le ralentissement de la consommation va jouer lourdement sur les rentrées fiscales au titre de la TVA. Au total, le trou dans les comptes publics devrait facilement dépasser la barre des 3% de la richesse nationale.

De son côté, la BCE maintient son taux directeur à 4% depuis juin 2007 alors que la Réserve fédérale américaine enchaîne les baisses de taux depuis six mois.

Enfin les dépenses des collectivités locales devraient en moyenne encore progresser de 4% cette année si l'on en croit les projections de la banque Dexia.

Conséquences, les tendances de tout cet ensemble de constats pour nos orientations budgétaires : inflation accrue, augmentation des charges, croissance ralentie : moindre rentrée en provenance de l'Etat, BCE : des emprunts plus chers...

ANALYSE DE LA SITUATION DE GIVRY / AUX COMMUNES DE MEME STRATE

On peut constater que Givry est en 2006 au niveau des opérations de fonctionnement (charges et produits de l'exercice) globalement en deçà de la moyenne de la strate et dégage un résultat comptable de 75€/ habitant au lieu de 132 €. Ceci est dû à de moindres produits de fonctionnement (impôts locaux et taxes et dotation globale de fonctionnement).

Au niveau des opérations d'investissement (dépenses d'investissement financées par des emprunts, subventions et FCTVA), légèrement au-delà suite aux investissements effectués en 2006 (centre de loisirs, église).

Au niveau des ressources financières, Givry est peu endettée (encours de la dette/h de 744 au lieu de 755 pour la strate) avec une capacité d'autofinancement nette supérieure (82/h pour une moyenne de 79).

Le potentiel fiscal de Givry est par contre sous-dimensionné en particulier au niveau du foncier bâti 142€/h par rapport à une moyenne de 159. Le potentiel fiscal correspond aux valeurs des biens immobiliers de Givry qui servent de base * taux moyens nationaux.

Comme cela a déjà été signalé par l'équipe précédente lors du dernier DOB, ce sont les valeurs de base qui semblent être à l'origine de la faiblesse du potentiel fiscal car les valeurs de nombreuses propriétés de standing n'ont jamais été réajustées.

Ce faible potentiel fiscal pénalise deux fois les ressources de la commune, directement, car Givry perçoit donc moins d'impôts et indirectement parce que la DGF (dotation globale de fonctionnement) que reçoit Givry est calculée à partir de ce potentiel fiscal. Cela explique que la DGF/h de Givry est de 174 alors que la moyenne de la strate est de 238.

Enfin au niveau de la reversion correspondant à la taxe professionnelle par la Communauté d'agglomération, sa faiblesse correspond à la faiblesse de la TP de GIVRY au moment de l'intégration à la communauté. Elle est de 140 €/h à GIVRY pour une moyenne de strate de 306.

ANALYSE COMPTABLE de l'exercice 2007

LES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT:

Elles ont été légèrement moindres que prévu. Ce sont les charges de personnels qui représentent la plus grande part (42%) mais Givry là encore reste inférieure au moyenne de la strate (316€/h pour Givry contre 446€/h au niveau du département). Ces charges augmentent parallèlement au développement de l'offre de services municipaux (ouverture du centre de loisirs).

Les charges à caractère général représentent 28% des dépenses, elles sont légèrement supérieures à la moyenne (208 au lieu de 191), cela peut s'expliquer par les dépenses d'énergies assez élevées et l'augmentation des frais de prestations extérieures).

LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Elles sont supérieures à la prévision budgétaire car elles sont en général minorées lors de la construction du budget primitif. Les impôts et taxes réalisent pratiquement la moitié des recettes. Les produits des services ont augmenté de 171% en 2007 mais cela est surtout dû à une recette exceptionnelle au niveau des produits forestiers et dans une moindre mesure à l'augmentation des produits périscolaires et de loisirs, toutefois l'accroissement de ce dernier poste se retrouve dans les dépenses.

LES DEPENSES D'INVESTISSEMENT

En 2007, ce sont surtout les encours d'immobilisation qui ont été très importants, 69,5% suite aux différents travaux: centre de loisirs, église, bâtiments divers et voirie. En 2008, ces encours devraient passer en immobilisation et générer donc un FCTVA.

Les remboursements d'emprunt restent très au-dessous de la moyenne (78€/h pour 149€/h).

LES RECETTES D'INVESTISSEMENT

Les produits de cessions (21 et 24) n'ont pas encore été réalisés de même que certaines subventions attendues n'ont pas encore été versées par la région et le département.

024 Vente propriété Miribel et Portion Carrières Rouges (150 000 et 15 000 E) 021 Vente camion C15

Le FCTVA ne sera versé que quand les immobilisations en cours seront achevées.

Les recettes proviennent quasiment à égalité de trois chapitres:

- les dotations en fonds de réserves (FCTVA, TLE (taxe locale d'équipement) et excédent de fonctionnement) pour 28%,

- les emprunts pour 26%

- les subventions pour 21%

Deux emprunts arrivent à terme et devront donc permettre d'en réaliser d'autres. La plupart des emprunts sont faits auprès des banques locales (Caisse d'épargne et Crédit Agricole) à taux fixe (73%) plutôt que révisable.

La gestion de l'emprunt est assez linéaire.

CHOIX BUDGETAIRES

L'IMPOSITION

Comme annoncé nous proposons d'augmenter l'impôt du taux de l'inflation réelle constatée par l'INSEE soit 2,8%.

LES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Nous proposons d'augmenter en moyenne les dépenses de 4% pour suivre l'évolution annoncée par Dexia pour les dépenses des communes de France.

Néanmoins, nous pensons majorer les dépenses d'énergies qui ont été faibles en 2007 grâce à un hiver doux et qui devraient évoluer rapidement suite à l'augmentation mondiale des prix du pétrole et de l'ensemble des énergies. Nous voulons réfléchir à des modes de chauffages plus performants (pourquoi pas chauffage au bois puisque nous avons les ressources naturelles à disposition)

De la même manière les dépenses d'alimentation devraient être supérieures suite à l'augmentation des cours mondiaux des matières premières.

Nous prévoyons d'augmenter également les dépenses d'entretien à cause d'une part de la plus grande plage d'ouverture des structures municipales, de l'amélioration des travaux de nettoyage mais aussi suite à l'état vétuste du matériel technique qui nécessite des réparations.

Nous prévoyons des honoraires pour réaliser un audit financier et nous ouvrons une ligne location suite au manque de salles municipales.

Il nous faut surévaluer l'article entretien des bois et forêt suite à des dépenses phytosanitaires liées aux chenilles processionnaires (coût très élevé car travaux manuels dans les propriétés + 30 000€).

Nous payons une taxe suite à la non embauche d'une personne handicapée (obligation légale), nous proposons d'embaucher une telle personne dès que nous en aurons l'occasion.

Les dépenses de personnels devront aussi être réévaluées du fait de notre intention d'ouvrir le centre de loisirs le mercredi, voire le samedi. Néanmoins, l'augmentation des rémunérations actuelles par l'avancement d'échelon et grade ne sera connue qu'en octobre/novembre. Il sera alors nécessaire de réajuster ces dépenses comme cela se produit tous les ans.

Nous proposons que les subventions minimums aux associations soient fixées à un montant plancher identique pour toutes les associations. Nous proposons d'accorder aux associations le montant demandé dans la limite de l'augmentation de 2,8% d'inflation mais d'octroyer des subventions exceptionnelles pour les associations culturelles qui offrent des manifestations grand public (Musicaves, Harmonie municipale, Pleins feux,...). L'attribution future des subventions devraient faire l'objet d'un travail de la commission associations.

Au niveau des charges financières, nous proposons de renégocier les taux révisables afin de nous protéger d'une éventuelle augmentation de l'eurobor.

LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Nous proposons d'augmenter les recettes de fonctionnement de seulement 2% dans un principe de gestion de « bon père de famille ».

Seule la dotation de recensement disparaît des comptes.

LES DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Nous proposons de prévoir des investissements incorporels d'étude de dossier. Ces investissements sont ensuite imputés aux coûts des immobilisations quand celles-ci sont réalisées.

Il faut prévoir l'achat de terrain pour agrandissement de la station d'épuration.

L'ONF va devoir faire des travaux de replantage de chêne Cécile plus résistant pour plus de 91000€.

Nous proposons de réaliser des investissements en signalétique, notamment suite à la demande des commerçants pour améliorer le repérage des commerces, artisans et structures municipales.

Il nous faut prévoir le remplacement de certains matériels qui sont hors services (faucheuse, élévateur, tondeuse,...).

Nous allons nous munir d'un défibrillateur par une commande groupée pour moins de 2000€.

Face à la vétusté de la flotte de véhicule de la mairie, nous projetons l'achat d'un nouveau véhicule, il sera nécessaire de renouveler ultérieurement d'autres véhicules. Nous proposons de créer une ligne de dépenses d'investissement matériel de transport.

Au niveau des immobilisations en cours, il faut intégrer des travaux divers dans les bâtiments (100 000€), la 3ème tranche de l'église (505 900€) et des travaux de voiries (210000€).

Au niveau des carrières rouges, ont été prévus des travaux pour 260000 € par l'ancienne équipe municipale. Mais il est probable qu'il y aura une très importante D.M. en cours d'année pour ce dossier où de nombreux travaux ont été promis sans décision municipale ni budgétisation.

LES RECETTES D'INVESTISSEMENT

Le montant des amortissements s'élèveront à environ 500 000€, en nette augmentation, car seront pris en compte de nouvelles immobilisations. Il faudrait revoir en commission finance le choix des durées d'amortissement et un réajustement avec les données en possession de la perception (municipale).

Le FCTVA devrait être supérieur du fait de la fin des travaux du centre de loisirs.

Nous prévoyons une TLE à l'identique puisque le nombre de permis de construire a été semblable à l'année précédente.

Des subventions devraient nous parvenir : par le Département, la Région, la FRADC, la CAF, le SYDEL et l'ONF pour l'église, l'aménagement des carrières rouges, le centre de loisirs et la forêt.

Il faudra prévoir un emprunt couvrant les dépenses non autofinancées ou subventionnées. (135 000€).

Nous sommes plutôt dans la suite des réalisations prévues par l'ancienne équipe. Les commissions vont se réunir et proposer de nouveaux projets. Nous pourrons faire des DM (Décisions Modificatives).

Philippe CHERPION, au nom du groupe « GIVRY J'Y CROIS » a fait les interventions suivantes :

Il demande que représente le taux de 2,8% qui est proposé pour augmenter les impôts locaux. La réponse donnée est l'inflation 2007.

A l'adjointe à la finance qui affirme que la commune peut augmenter les taux comme elle le souhaite, Philippe CHERPION répond que ce n'est pas exact, et qu'il y a des taux plafonds à ne pas dépasser.

A Monsieur BOBILLOT qui se plaint de trouver du matériel vétuste, Philippe CHERPION lui répond, avec humour, que parfois l'âge peut faire gagner des élections, et parfois pour effacer les effets de l'âge ça peut coûter de l'argent.

Philippe CHERPION regrette que dans le DOB la partie financière 2008 en fonctionnement et en investissement soit découverte en séance.

Il rappelle les propositions de l'ancienne minorité qui souhaitait, à juste titre, avoir des informations avant le Conseil pour les étudier et nourrir le débat.

Sur les commissions, Philippe CHERPION constate que sur 2008, leur marge de manœuvre est faible car la contrainte budgétaire est forte ; il remercie Monsieur DUFORD pour son accord.

Pour les années à venir, comme la majorité dit avoir un programme construit depuis 7 ans, le rôle des commissions sera de proposer des priorités entre les différentes actions possibles.

Philippe CHERPION constate que dans le DOB présenté aujourd'hui, il n'y a aucune perspective nouvelle pour l'année à venir, et absolument rien sur la prévision pluriannuelle des investissements alors qu' « AGLAE » affirme avoir consacré 7 années à écouter les givrotins pour préparer des dossiers et être immédiatement opérationnel.

Le Conseil Municipal, a pris acte de la tenue de ce débat.

QUESTIONS DIVERSES

M. VILLERET informe les conseillers du maintien de la huitième classe à l'école primaire Bourg à la rentrée prochaine.

« Givry j'y crois » se réjouit du fait que la classe qui aurait pu être supprimée ne le sera pas.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h00.

Le MAIRE

Le Secrétaire de Séance

Daniel VILLERET

Denise THENOT